

ANNONCES.

Première insertion, 7 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, 5 centimes par ligne. Le carré de 20 lignes, \$40 pour l'année et \$25 pour six mois; le demi-carré de 10 lignes, \$25 pour l'année et \$15 pour six mois, avec le privilège d'un changement mensuel. Adresses professionnelles et étrangères, 50 pour l'année, \$30 pour six mois et \$2 pour un mois.

LE CANADIAN

BUREAUX : 51, Grande Rue Saint-Jacques

MONTREAL, MARDI, 4 MAI 1869.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE—Au Canada, un an, \$5; six mois, \$3.
EDITION HEBDOMADAIRE—Au Canada, un an, \$2; six mois, \$1.
Pour les Etats-Unis et l'Europe, le prix ordinaire, plus les frais de port.
Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins de six mois. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné. On adresse les lettres et communications au GERANT du *Figaro*, No. 51, Grande rue Saint-Jacques.

VOL XVII

No. 147

A VENDRE.
SAVAGE, LYMAN & Cie.,
SEULS AGENTS POUR LA PUSSANCE

DE LA MANUFACTURE
ULYSSE NARDIN,
Locle en Suisse,
VIENNENT DE RECEVOIR PAR L'EXPRESS DE CETTE CÉLÈBRE FABRIQUE

UNE CAISSE DE
CHRONOMETRES ET DE MONTRES MAGNIFIQUES.
Avec boîtes d'or ou d'argent de tous les goûts,
GARANTIES DE TENIR LE TEMPS PARFAITEMENT, CHAQUE MONTRE ETANT ACCOMPAGNÉE D'UNE GARANTIE OFFICIELLE.

AUSSI A VENDRE.
MONTRES D'OR OU D'ARGENT,
De fabrication Anglaise, Suisse et Américaine,
GARANTIES ET D'UN FINI SUPERIEUR.
SAVAGE, LYMAN & CIE.,
271, Rue Notre-Dame.

Acte concernant la Faillite, 1864.
Dans l'affaire de
WEST et FRERES, FAILLIS,
Et celle de
JOSEPH A. HUDON, FAILLI.
Vente de dettes par Enean.

Acte concernant la faillite 1864.
Dans l'affaire de **WILLIAM SMYTH, ROBERT EDMONSON et HUGH MATTHEWSON,** tous trois de la Cité de Montréal, Marchands et commerçants de Chaussures au gros, faisant des affaires comme tels en société sous les noms et raison de Smyth et Edmonson, et agissant aussi bien individuellement que comme co-associés, FAILLIS.

Par Enean, il sera vendu, MARDI, le 4 mai prochain, au bureau du Syndic, à l'échange des Marchands, où il y aura une liste d'inspection; tous les comptes non collectés appartenant aux faillites ci-haut mentionnées.

Les Créanciers de la Faillite ci-haut nommée sont notifiés de s'assembler à mon bureau, No. 1, Union Buildings, rue St. François-Xavier, en la Cité de Montréal, LUNDI le DIX-SEPTIEME jour de MAI 1869, à TROIS heures de l'après-midi, pour conférer avec les Faillites, et arranger les affaires de la succession en général.

Acte concernant la Faillite 1864
SOUSSIONS DEMANDEES.
DANS L'AFFAIRE DE
JACQUES ET LAMONTAGNE,
Commerçant de la Cité de Montréal.

Acte concernant la Faillite, 1864.
Dans l'affaire de **LOUIS CHARLES COURETTE,** de Lachine, Province de Québec, FAILLI.
VENTE DES SYNCES
SERONT VENDUES L'ENCHERE, à l'ancien Bureau du dit failli au village de Lachine, près de la barrière, par ordre de **JOHN WHITE,** Etc., syndic officiel, vendredi le 23 avril courant, à 8 heures et demie A. M., les propriétés mobilières suivantes, savoir :

Les offres à tant d'éc. suivant les prix de l'invantaire, pourront être reçues au Bureau du Syndic, jusqu'à LUNDI le DIX-SEPTIEME jour de MAI prochain 3 heures P. M. pour le fonds de commerce des dits insolvables, et en même temps pour l'achat des créances.

Le vapeur **Forest** tel qu'il est maintenant au bassin de LAIT, jaugeant 11 tonneaux; Longueur 55 pieds; largeur 10 pieds; cale 7 pieds; construit depuis sept ans, en chêne; belle machine oscillante à haute pression; cylindre 14 pouces sur 16; chaudière en excellent état, et tous les agrès.

Acte concernant la faillite, 1864.
COUR SUPERIEURE.
DANS L'AFFAIRE DE
JOHN T. HENDERSON, FAILLI.

Le vapeur **Express** jaugeant 27 tonneaux; Longueur 55 pieds; largeur 10 pieds; cale 7 pieds; construit depuis 12 ans; machine à haute pression verticale de 27 chevaux; cylindre 14 pouces sur 16; chaudière en bon état. Ce navire a été presque complètement reconstruit il y a deux ans.

Lundi, le dix-septième jour de Mai prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

La barge **Persévérance** jaugeant 90 tonneaux; longueur 95 pieds; largeur 19 pieds; cale 7 pieds; construite depuis 5 ans; très solide avec ancre et chaînes.

Acte concernant la faillite 1864.
COUR SUPERIEURE.
DANS L'AFFAIRE DE
PEOVEY & MARCH, FAILLIS.

La barge **Two Friends** jaugeant 97 tonneaux; longueur 90 pieds; largeur 19 pieds; cale 7 pieds et demie. C'est une barge neuve splendide bâtie depuis deux ans seulement avec ancre et chaîne.

LUNDI, le DIX-SEPTIEME jour de MAI prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

La barge **Louisa** telle qu'elle est à Lachine. La barge **Experiment** telle qu'elle est maintenant sur le bord du canal à Lachine.

Acte concernant la Faillite 1864
ET SES AMENDEMENTS.
Province de Québec,
District de Montréal.

Les créanciers de la dite faillite sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, syndic soussigné, et il leur est requis de me fournir, sous deux mois de cette date, les états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, de mentionner le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de leurs réclamations.

GEO. H. HAZELL
CONFISER
BOULANGER DE BISCUITS,
EN GROS
No. 6, Rue Bonsecours
MONTREAL.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des mailles. Les lettres à lettres dans les rues sont visitées à 10 30 A.M., 1 15, 5 45 et 9 00 P.M. Le Dimanche à 9 00 P.M.

Acte concernant la Faillite 1864
DANS L'AFFAIRE DE
OSBORN MORITON de la Cité de Montréal, Propriétaire d'usines de Lachine.

Acte concernant la Faillite, 1864.
Dans l'affaire de
NAPOLÉON JACQUES et HECTOR LAMONTAGNE, Commerçants de Cuir de la Cité de Montréal, FAILLIS.

Acte concernant la Faillite, 1864
DANS L'AFFAIRE DE
B. LECOMTE, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864.
Dans l'affaire de
JOSEPH A. HUDON, de Montréal, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864
VENTE D'IMMUBLES.
A LANORAIÉ.
LE
5 MAI PROCHAIN, A 10 Hs. A. M.

Société Mutuelle de Construction
DE MONTREAL.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION CANADIENNE
DE MONTREAL.

AGENCE DE MAISONS,
D'IMMUBLES ET D'AFFAIRES GÉNÉRALES.

VELOCIPÈDES!

Charles Alexander et Fils
Fabricants par procédé mécanique de
Bicyclettes, Amalams et Lignes, Imitation Frantz, Bicyclettes Frontales, Pêdes Pédales.

ATTENTION.
Le soussigné, désirant se retirer du Commerce, offre en vente un assortiment complet et des mieux choisis de **BOUILLONNES, VINS, etc.**

GEORGE B. BERUBE,
Agent pour l'achat ou la vente de toutes sortes de propriétés, foncières, etc., ainsi qu'un point de vue de Bois de sciage, douves, etc., et le recouvrement de toutes dettes quelconques.

SOUSCRIPTIONS
Œuvres de Champlain.
SIX VOLUMES IN-QUARTO
Ornés de plus de 100 Cartes et Gravures.
PRIX : \$15.

ADOLPHE BELANGER,
MEUBLIER,
91, RUE ST. LAURENT, 91.

GRAINES! GRAINES! GRAINES!
NOUVELLES GRAINES, garanties FRAICHES, VENANT D'ÊTRE RECUES de France, d'Angleterre et des Etats-Unis.

Dr. J. R. LEBLANC,
CHIRURGIEN DENTISTE,
(Elève et successeur de Dr. Jordan.)

Charles Alexander et Fils
Fabricants par procédé mécanique de
Bicyclettes, Amalams et Lignes, Imitation Frantz, Bicyclettes Frontales, Pêdes Pédales.

Dr. J. R. LEBLANC,
CHIRURGIEN DENTISTE,
(Elève et successeur de Dr. Jordan.)

Charles Alexander et Fils
Fabricants par procédé mécanique de
Bicyclettes, Amalams et Lignes, Imitation Frantz, Bicyclettes Frontales, Pêdes Pédales.

Charles Alexander et Fils
Fabricants par procédé mécanique de
Bicyclettes, Amalams et Lignes, Imitation Frantz, Bicyclettes Frontales, Pêdes Pédales.

Charles Alexander et Fils
Fabricants par procédé mécanique de
Bicyclettes, Amalams et Lignes, Imitation Frantz, Bicyclettes Frontales, Pêdes Pédales.

Charles Alexander et Fils
Fabricants par procédé mécanique de
Bicyclettes, Amalams et Lignes, Imitation Frantz, Bicyclettes Frontales, Pêdes Pédales.

FEUILLETON.
LE
FILS DU FAUCONNIER.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

La route était raboteuse; l'Irlandais se meurtrit les mains et les genoux; il voulait se relever et ne put faire un pas; il avait un pied foule. La route s'arracha une poignée de cheveux.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

Point! M. Hogarth est d'Irlande, et l'Irlande est un pays français, que le bon Dieu, par mégarde, a fait tomber dans la mer. C'est un point de géographie que je soutiendrai envers et contre tous.

devant le monde, au Petit-Maitre-Bien, qu'en le rapprochant de Mirabeau.—Point, dans son extérieur, est amour, effusion, compassion, tendresse. Il a des bras qui s'ouvrent d'eux-mêmes à toutes les infortunes, des cheveux qui se penchent au besoin comme les branches d'un saule pleureur, et surtout une voix, ah! une voix unique, une voix naturellement dolente et apitoyée, où l'on devine tout ensemble un fort rhume et une immense miséricorde.

Philosophe par état, et même par goût, M. Jules Simon pense et dit volontiers que la seule chose vraie en ce monde est d'y passer en faisant un peu de bien, c'est-à-dire en supportant un peu de mal. Aussi a-t-il son existence à tous ceux qui souffrent. Il est consolateur des affligés, comme d'autres sont mecánicos ou tailleurs. On sait qu'un amoureux il fait constamment à sa petite bonne amie Jenny l'Ouvrière, et il a bien raison d'être gentil pour elle, car elle n'assurement n'est aussi digne d'intérêt. Il a résolu le difficile problème de lui plaire en lui prêchant la morale et la piété à vingt-neuf sous le mètre; cela suffirait à prouver jusqu'à quel point il est homme d'esprit.

Homme d'esprit! Il l'est, jusqu'au bout des ongles. Il a une malice à lui qui vous aggrille doucement et qui provoque un homme; c'est de la malice de son école. Il met de la finesse et de la méchanceté jusqu'à sa façon de dire, en scandant le mot: «Monsieur Picard! Autrefois, quand M. Emile Ollivier faisait partie de la gauche, il disait volontiers: «Monsieur Ollivier! Certains allures qui traquent un moins habile homme que lui, le posent au lieu de le desservir. Sa pédagogie même ne lui maldit pas; il fait agréablement le maître d'école.

An fond, il doit avoir d'autres visées que de quêter à perpétuité pour les instituteurs. Son caractère le lui permet. Sa bonhomie et ses langoures cachent une âme dont quelques intimes ont pu éprouver la trempe. Ils assurent que dans les grands jours, ce ne sont pas les Jules Favre et les Jules Simon qui montent à la tribune et qui proclament la République. Son courage personnel est hors de doute; son énergie n'attend peut-être qu'une occasion.

M. Jules Simon a en lui de quoi faire un orateur, il n'est peut-être pas encore un orateur. Sa discussion est un peu méthodique et subtile, minutieuse et détaillée, trop touffue. Elle gagne quand il s'échauffe, mais alors sa voix le trahit et se féminise en caresses flûtes qui amoindrissent ses plus beaux mouvements. Quelquefois aussi, un certain penchant théâtral qui est en lui, et que son goût classique n'a pas vaincu, l'entraîne à des effets métriquement justes et un peu justes et du dithyrambe par moments. Mais il revient bientôt à une manière de logique familière et élégante, qui était la grande arme des sophistes anciens, y compris Socrate, qui est aussi la sienne.

Ce qui est incontestable, c'est que M. Jules Simon est un des esprits les plus ingénieux, les plus souples, les plus adroits, les plus feconds, les plus étendus, et quelquefois les plus retors, non-seulement de la Chambre, mais de notre temps; nature complexe et multiple, trop ondoynante et diverse, difficile à pénétrer et à suivre dans le jeu fuyant de son activité, dans les secrets mécanismes de son ambition, sincère et bon, malgré tout, mais trop expert et trop fin pour n'avoir pas quelques uns de ces petits secrets et de ces petites manœuvres de la politique à toujours vécu, même la politique des moralistes.

On dit qu'il ne pardonne guère à qui la blesse, même par imprudence, et on le blesse facilement. — Ne lui demandez pas, par exemple, pourquoi il porte sa décoration à certains jours et devant certaines gens, tandis qu'il la cache à d'autres moments et dans un autre monde; c'en est assez pour qu'il vous suspecte, vous déteste et se venge. Fussiez-vous son ami, vous pouvez être à peu près assuré qu'il vous jouera quelque malin tour. Quant à ses ennemis, il les traite comme feu Sylla, il s'efforce de leur faire le plus de mal possible, quitte, après qu'il les a galamment égarés, à se rappeler qu'il est philanthrope et à intriguer pour les faire entrer à l'hôpital.

L. DE LA COMBE.
Cuba.

On n'attache aucune importance dans les cercles diplomatiques aux dépêches d'Europe d'après lesquelles les gouvernements de France et d'Angleterre se préparent à intervenir dans les affaires cubaines. Les pourparlers qui ont eu lieu récemment entre Paris et Londres se rapportaient aux questions européennes; ils avaient sans doute pour but de préparer une alliance entre la France et l'Angleterre en cas de guerre avec l'Allemagne. Telle est du moins l'opinion la plus accréditée parmi les personnes d'ordre bien renseignées. En tout cas, il ne pourrait être question d'une action commune des deux gouvernements à Cuba que si les Etats-Unis attaquaient l'Espagne. Nous n'en sommes pas là.

Dans le différend soulevé par l'arrestation des passagers de la *Lizzie Major*, les torts sont évidemment du

côté de l'Espagne. Les réclamations de M. Fish ont été approuvées sans restriction par M. Barthemy, ministre de France, et par le ministre d'Angleterre, M. Thornton. On a tout lieu de croire du reste que cette affaire est en bonne voie d'arrangement. Samedi matin, M. Roberts, le représentant espagnol à Washington, a annoncé au secrétaire d'Etat que les deux passagers cubains arrêtés sur la Lizzie Major ont été mis en liberté à los Remedios. Le gouvernement espagnol accordera également les indemnités demandées par les Etats-Unis, au nom du capitaine et des passagers de la goélette. Il ne reste plus qu'à fixer le montant de ces indemnités.

Quant à l'affaire de la Mary Lovell, elle se règle en ce moment entre l'Angleterre et l'Espagne. On ne doute pas que le gouvernement de Madrid ne restitue le navire saisi, ainsi que son cargaison. Dès lors, toutes les causes de désaccord avec l'Espagne étant écartées, on se demande quel motif auraient les puissances européennes d'intervenir à Cuba? *Messenger F. A.*

LE PAYS.

MONTRÉAL, 4 MAI 1869.

Correspondance parlementaire du Pays.

Ottawa, 30 avril 1869.

Le pays éprouve depuis longtemps un état de malaise et d'embarras qui s'accroît aujourd'hui plus nettement que jamais, et dont les discussions de la presse, les débats parlementaires ne sont que l'expression publique.

On a beau faire et beau dire, un mal secret nous travaille. D'où vient-il, quelle est sa source? Les opinions varient sur ces causes, mais la divergence disparaît lorsqu'il faut simplement constater les effets du mal.

On vit dans l'incertitude; le trouble règne dans les affaires, le commerce souffre, les transactions de toutes sortes languissent, et une grande partie de notre population déserte ses foyers. Voilà le spectacle décourageant qu'offre le fonctionnement du système politique au sein duquel nous vivons, d'une prospérité qui nous a faits devenus longtemps.

Les hommes, je ne dirai pas les fondateurs, mais les instruments dont on s'est servi pour établir le nouvel ordre de choses, croient vainement à leur tâche, que tout va bien; on les écoute à peine; leurs adversaires, c'est-à-dire ceux qui font passer les véritables intérêts du pays avant les leurs, qui voient l'abîme vers lequel on marche, s'efforcent à montrer le danger, à indiquer les moyens propres à le prévenir; mais leur voix quelque discréditée qu'on l'ait faite, leurs conseils, quelque suspects qu'on les ait tenus, trouvent encore au milieu du désarroi général et de l'iniquité des esprits, un écho sonore qui double leur puissance et leur fait écouter.

On se plaint de toutes parts; toutes les classes sont mécontentes; l'on cherche partout le remède. Les ministres seuls chantent à l'unisson un hymne à la prospérité du Dominion. La séance d'hier, a été sans contre-dit l'une des plus évènementes depuis l'ouverture. On a discuté l'état précaire de notre situation coloniale, l'inanité de notre soi-disant initiative politique, et montré l'impécuneté essentielle de notre régime actuel.

L'hon. M. A. Dorion, faisant motion d'une adresse à l'effet d'obtenir un état des importations et des exportations du Canada à partir de 1853 jusqu'en 1869, a dit qu'il désirait établir à l'aide de chiffres, le tort considérable que cause au commerce général l'abrogation du traité de réciprocité.

Le membre pour Hochelaga pense que ce renouvellement du traité, est une des causes principales de la stagnation de nos affaires, du malaise de la confédération. Il assure que, pendant la durée du traité, les importations aux Etats-Unis, ont été élevées de onze millions à 25 millions, et les exportations de huit à trente millions. Il ne doute pas que ces chiffres aient considérablement diminué. M. Dorion a signalé le nombre considérable de faillites survenues dans Ontario et dans Québec, près de 300, pendant ces trois derniers mois, comme le résultat d'une crise sans précédent. De plus, le flot de l'émigration va croissant sans cesse, et si l'on ne trouve pas un prompt remède, le pays se prépare un avenir malheureux.

Il est nécessaire, a ajouté l'hon. M. Dorion en terminant, que l'on renouvelle le traité de réciprocité, et cela par une autre voie que celle du ministre des affaires étrangères de la métropole. Il conseille aussi au gouvernement, afin de conduire à bon port des négociations aussi importantes pour le bien du pays, de composer un comité d'hommes habiles, expérimentés, dont les lumières et les talents spéciaux assureraient le succès de l'entreprise. A cette exposition lucide et claire de faits indéniables, à ces sages avis empreints d'un véritable sentiment de patriotisme, M. Rose a répondu comme le docteur Pangloss: que tout se trouvait pour le mieux dans la confédération; que le chiffre de l'émigration était exagéré; que notre commerce avait bien diminué, mais non d'une façon désastreuse, et que le commerce de bois avait augmenté. Le ministre des finances trouve que la discussion arrive trop tôt, et qu'on renouvelerait le traité lorsqu'on nous fera des conditions acceptables.

Ainsi voilà qui est bien entendu, le commerce est prospère, l'émigration une hyperbole, et les marcanis de bois courent à la fortune.

Quant au traité de réciprocité, nous attendons des conditions honorables. Je crois que nous attendrons longtemps!

M. Huntington a prononcé un discours énergique et plein de franchise. Il a dit que la question du traité de réciprocité était plus opportune, urgente. Il s'est plaint de ce que le gouvernement fédéral se trouve sans pouvoir, et complètement à la merci de l'Angleterre; il a dit aussi qu'on avait promis lors de la confédération, que nous aurions le droit de faire des traités. On nous le droit? ou sont les traités?

M. Huntington, s'adressant aux ministres, les a mis au défi d'affirmer que l'indépendance n'était pas notre destinée prochaine, et il les a adjurés de bien vouloir indiquer leur politique.

La majorité de la chambre, comme bien vous pensez, n'a pas été fort surprise de l'entendre exposer en un langage ferme et précis des idées qu'elle partage, mais elle a joué l'étonnement. Cette hardiesse de vues, ces définitions catégoriques de notre état colonial ont porté coup, et produit de bons fruits: c'est ce que désire sans doute M. Huntington.

A cette brusque apostrophe, M. Rose n'a trop su que répondre. L'hon. Ministre s'est borné à répéter ce qu'il avait dit déjà en ajoutant que nous étions plus libres qu'on ne le pensait, et qu'avant de conclure un traité, le gouvernement anglais présentait un projet de loi.

M. Rose a-t-il été réellement sérieux, ou bien la majorité, comprenant l'apologue, a-t-elle voulu étager la position?

L'Angleterre, demandant l'avis du Canada en matière de traité commercial avec les Etats-Unis, nous rappelle la politesse de ces grands seigneurs qui, avant d'augmenter le bail d'un tenancier, lui demandent courtoisement son avis. Vous savez ce qu'il adressait en pareil cas, quelque fut le moyen de sortir d'embarras. Hélas! c'est précisément ce que l'on demande.

M. Young, pense lui, que le pays n'a jamais été plus prospère, et que l'abrogation du traité de réciprocité, a eu l'excellent effet de nous apprendre à ne compter que sur nous.

On ne saurait certainement mieux prendre son parti, et M. Young possède un fond de philosophie que beaucoup doivent envier.

L'hon. M. Anglin a éloigné du débat tout ce qui est de nature à l'ennuyer. Il a dit qu'il ne s'agissait pas de l'indépendance, pas plus que de s'agenouiller devant les Etats-Unis, mais qu'on devait avoir tout sorti de l'impasse. L'hon. membre, a appris à la chambre qu'un Nouveau-Brunswick, n'est mécontentement éclatant de tous côtés, et que dans la ville de St. John, à tous les coins de rues, on ne parlait que d'annexion. M. Cartier, a fait une réponse monumentale. Il faut avoir son assurance, ne pas douter de soi plus que de ne le fait l'hon. Baronet, et traiter cavalièrement les questions pour démentir les faits, tromper les questions, et présenter des chiffres erronés, d'une façon aussi légère. Ces discours vont sonnant d'air. Réservez le pour le prochain courriel.

On lit dans le *Canadien*: Des lettres particulières d'Ottawa nous annoncent positivement que le spirituel M. Fabre va vendre l'*Événement*, et l'influence d'icelui, à Monsieur NOÉ LANGEVIN, ci devant libraire, et frère de l'honorable Hector Langevin, qui n'aura pas plus la haute main sur l'indépendance politique si bien établie de l'*Événement* que M. Cauchon sur le *Journal de Québec* et sur l'*Asile de Beauport*.

M. Fabre va donc entrer en société avec Monsieur Noé. On ne connaît pas encore toutes les conditions de ce traité inavouable. L'*Événement* continuera d'être aussi indépendant que ci-devant, quand M. Fabre ait déclaré que la chose était impossible à moins d'être seul propriétaire. Il sera publié sous les noms de Langevin et Cie, ou Fabre et Noé, ou Noé Fabre. Le nom ne sera rien à la chose. Quelques-uns disent que l'*Événement* changera de titre comme de politique, et qu'il s'appellera l'*Arche de Noé*, vu qu'après avoir navigué sur toutes les eaux de la mer politique, l'après avoir échappé au déluge de ses tergiversations patriotiques et au vent de ses furibondes réclames personnelles, l'Arche s'est enfin arrêté sur le mont Ararat!

Barreau. Le 1er et le 3 Mai, le Barreau de Montréal a élu les officiers suivants: Bâtonnier:—Hon. G. O. Loring, Ecr. Syndic:—M. J. A. Jetté, Ecr. Trésorier:—L. A. Jetté, Ecr. Secrétaire:—J. O. Joseph, Ecr.

Consul:—F. Cassidy, C. R.; A. Cross, C. R.; L. O. Loring, Ecr.; Louis Belanger, Ecr.; T. W. Ritchie, C. R.; W. Robertson, Ecr.; V. P. W. Dorion, Ecr.; S. W. Dorman, Ecr.

Le 22 Janvier dernier, je publiai dans votre journal, une correspondance vous annonçant la démission momentanée de M. James Lynch comme candidat à la mairie de Beauharnois. Je vous disais dans cette correspondance,

« Nous supposons le peuple d'examiner sérieusement cet acte, et de se prononcer sur le bien ou le mal de ce qui se passe dans notre pays. Le Canada et les unionistes pratiquent ouvertement la corruption. Rien ne peut résister à l'influence du commerce et de son argent. Pas de liberté, pas de droit, qui ne soit acheté par le commerce, et le patriote du peuple, pourrions être défaits par une majorité achetée. »

« A l'avenir, dans toute cette affaire, nous nous trouvons face à face non seulement avec des adversaires appartenant à notre province, mais encore avec le Canada et son argent. Le Canada n'a qu'à nous montrer quel est le plus dévoué de la nation, et le plus dévoué de la province. »

« Nous supposons le peuple d'examiner sérieusement cet acte, et de se prononcer sur le bien ou le mal de ce qui se passe dans notre pays. Le Canada et les unionistes pratiquent ouvertement la corruption. Rien ne peut résister à l'influence du commerce et de son argent. Pas de liberté, pas de droit, qui ne soit acheté par le commerce, et le patriote du peuple, pourrions être défaits par une majorité achetée. »

hors de la portée des efforts démoralisateurs qui pensent que tout homme de la Nouvelle-Ecosse est un vote? Les journaux du parti confédéré, de leur côté, font grand bruit du triomphe de M. Howe. A les en croire, la ligne du rapport aurait dépassé 17 à 20,000 piastres, et les annexionnistes auraient subi une humiliante défaite. Le *Chronicle* n'admet pas la chose, et prétend tout le contraire. On a souvent soupçonné M. Howe de tendances annexionnistes; on se rappelle de ses fameuses discours et de ses violents manifestes où il semblait indiquer du doigt le capitole de Washington. Eh! le nouveau Président du conseil n'a pas changé d'opinion, et les annexionnistes ont presque tous voté pour lui, et cela d'après les conseils de M. Howe lui-même. A ce sujet, le *Chronicle* dit:

« On nous a dit que M. Howe avait personnellement parcouru Hauts comme annexionniste, et qu'il dit aux annexionnistes, dont il sollicitait les votes, que le moyen le plus prompt et le plus sûr d'obtenir l'annexion était la confédération. Quo l'on n'entend pas plus que M. Howe a défilé les annexionnistes. »

Une autre feuille néo-écossaise, le *Eastern Chronicle*, fait quelques commentaires sur la victoire fédérale dont elle énumère les causes. Elle s'exprime comme suit:

« Nous avons que vous nous êtes désappointés du résultat des élections. Il est vrai que nous avons triomphé à Yarmouth et à Richmond; mais Howe a remporté Hauts. Numériquement la déroute n'est pas très éclatante, mais moralement elle l'est. »

« Le résultat des Hauts—sans tenir compte de ce qui a pu être la cause—se regarde, au Canada et en Angleterre, comme une pré-approbation de la Nouvelle-Ecosse. »

« Nous nous sommes, cependant, vu la Nouvelle-Ecosse au varié, et nous sommes, cependant, vu la Nouvelle-Ecosse au varié, et nous sommes, cependant, vu la Nouvelle-Ecosse au varié. »

« La population personnelle de M. Howe, la sympathie pour un homme comme lui avancé dans les circonstances malheureuses, le besoin de plusieurs habitants du comté de Hauts, le patronage et l'influence de l'argent fédéral tous combinés, étaient des indices favorables au candidat de la résistance. »

« Si les électeurs du comté de Hauts avaient été libres de voter d'après leur jugement et leur conscience, le résultat aurait été bien différent. »

« Quelques extraits peuvent donner une idée des moyens employés pour gagner une élection dont dépendait peut-être l'avenir de la confédération. Cela d'ailleurs ne surprend personne en Canada. La corruption et les influences de toutes sortes ont fait, depuis nombre d'années, de si grands ravages dans notre pays, que ce n'est pas à être étonné de voir un homme de la valeur de M. Howe triompher dans une lutte où le gouvernement avait de si grands intérêts à ne pas être défilé. »

« Pour terminer, nous donnons l'état officiel du poll, à la clôture de la votation: »

Table with 3 columns: Name, Howe, Goudie. Rows include Windsor, Pictou, St. George's, etc.

On lit dans le *Canadien*: Des lettres particulières d'Ottawa nous annoncent positivement que le spirituel M. Fabre va vendre l'*Événement*, et l'influence d'icelui, à Monsieur NOÉ LANGEVIN, ci devant libraire, et frère de l'honorable Hector Langevin, qui n'aura pas plus la haute main sur l'indépendance politique si bien établie de l'*Événement* que M. Cauchon sur le *Journal de Québec* et sur l'*Asile de Beauport*.

M. Fabre va donc entrer en société avec Monsieur Noé. On ne connaît pas encore toutes les conditions de ce traité inavouable. L'*Événement* continuera d'être aussi indépendant que ci-devant, quand M. Fabre ait déclaré que la chose était impossible à moins d'être seul propriétaire. Il sera publié sous les noms de Langevin et Cie, ou Fabre et Noé, ou Noé Fabre. Le nom ne sera rien à la chose. Quelques-uns disent que l'*Événement* changera de titre comme de politique, et qu'il s'appellera l'*Arche de Noé*, vu qu'après avoir navigué sur toutes les eaux de la mer politique, l'après avoir échappé au déluge de ses tergiversations patriotiques et au vent de ses furibondes réclames personnelles, l'Arche s'est enfin arrêté sur le mont Ararat!

Barreau. Le 1er et le 3 Mai, le Barreau de Montréal a élu les officiers suivants: Bâtonnier:—Hon. G. O. Loring, Ecr. Syndic:—M. J. A. Jetté, Ecr. Trésorier:—L. A. Jetté, Ecr. Secrétaire:—J. O. Joseph, Ecr.

Consul:—F. Cassidy, C. R.; A. Cross, C. R.; L. O. Loring, Ecr.; Louis Belanger, Ecr.; T. W. Ritchie, C. R.; W. Robertson, Ecr.; V. P. W. Dorion, Ecr.; S. W. Dorman, Ecr.

Le 22 Janvier dernier, je publiai dans votre journal, une correspondance vous annonçant la démission momentanée de M. James Lynch comme candidat à la mairie de Beauharnois. Je vous disais dans cette correspondance,

« Nous supposons le peuple d'examiner sérieusement cet acte, et de se prononcer sur le bien ou le mal de ce qui se passe dans notre pays. Le Canada et les unionistes pratiquent ouvertement la corruption. Rien ne peut résister à l'influence du commerce et de son argent. Pas de liberté, pas de droit, qui ne soit acheté par le commerce, et le patriote du peuple, pourrions être défaits par une majorité achetée. »

« A l'avenir, dans toute cette affaire, nous nous trouvons face à face non seulement avec des adversaires appartenant à notre province, mais encore avec le Canada et son argent. Le Canada n'a qu'à nous montrer quel est le plus dévoué de la nation, et le plus dévoué de la province. »

dance, que M. Duranseau recevant la somme de vingt piastres (?) par année pour ses services comme avocat de notre Corporation, ne pouvait légalement briguer les suffrages des électeurs de notre ville, et ajoutait que son élection serait de suite contestée, ce qui fut fait depuis, et le jugement de la Cour Supérieure de notre District n'a fait que justifier mes justes prévisions.

En jugeant le jugement de l'honorable Juge Johnson enregistré au Bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure de ce District, vous m'obligez. Cette correspondance, comme bien d'autres que je publiai dans votre journal, est estimée en haut lieu, (style Canyère) était de nature à attirer sur ma tête les foudres du *Courrier de Beauharnois*, journal humoristique publié dans notre localité. Mais, comme les attaques à la Don Quichotte de son soi-disant propriétaire ne furent jamais d'une nature sérieuse, j'ai tenu par respect pour ce bon public et pour moi-même, je ne porte pas attention à ces articles échoués et dépourvus de sens commun, on perçoit la haine et la bassesse.

Ce pauvre petit *Courrier*, qui s'en va mourant, et dont le soi-disant propriétaire fait aujourd'hui partie de l'Union de Prière, en conformité à l'avis charitable que lui donnait la *Mineure* du 24 mars 1867, dans la crainte de devenir la victime de ses rats (Gérard se plait, depuis quelque temps, à débattre et dégoiser contre moi, m'accusant entre autres choses de porter le surnom de mon vieux père, et du crime énorme d'être votre correspondant).

Allons, Narcisse, modérez vos transports! noircissez les colonnes de votre gazette au gré de vos supputs, c'est votre mission, je suppose; mais de grâce, ne vous fachez pas, car les débâtes que vous avez éprouvés en fuyant le nord, pourront peut-être se renouveler à Beauharnois où j'ai l'ineffable honneur de vous importer.

Pardon, M. le Rédacteur, de m'être écarté quelque peu du but que j'avais en vue en écrivant la présente. Je vous promets qu'à l'avenir je serai moins sensible aux attaques d'un jeune Narcisse, et que si un terrain où je ne dirais pas des commodes, je lui laisserai pleine liberté de prendre ses ébats.

Vous lecteurs pourront voir par le jugement que je vous transmets, que M. Lynch était le seul candidat qualifié lors de nos dernières élections, et que M. Duranseau, tant qu'il remplira la charge d'avocat de notre Corporation, ne pourra jamais aspirer à l'honneur de devenir maire de notre ville.

Je termine, M. le Rédacteur, avec l'espoir que les électeurs de Beauharnois ne seront pas à l'avenir au si-dit disposés qu'ils l'ont été, cette année, à suivre le conseil de certains individus de notre localité, qui n'ont, je le sais bien, autre chose que *crier dans le désert*, et qu'ils voteront pour un candidat qu'ils n'auront pas le désagrément de voir ravir à leurs tendres affections, avant l'expiration de son mandat.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre Obéissant Serviteur, THOMAS BROSSIER, Beauharnois, 30 avril 1869.

Prévu de Québec, District de Beauharnois, devant la COUR SUPÉRIEURE. PRÉSENT: L'Honorable Francis Godschall Johnson, un des juges de la Cour Supérieure.

Sur la pétition (requête libellée) de James Lynch, de la ville et du district de Beauharnois, écuyer, marchand, PÉTITIONNAIRE, et Pierre Casimir Duranseau, de même lieu, écuyer, avocat, DÉFENSEUR.

Le Cour ayant entendu les parties en cette cause par leurs avocats sur le mérite de la pétition (requête libellée) de James Lynch, et la preuve du dossier, considérant que le dit James Lynch, le dit pétitionnaire, a prouvé les allégués matériels de sa dite pétition, et qu'il est élu maire de la dite ville de Beauharnois, comme le requiert la dite pétition, et que l'élection du dit Pierre Casimir Duranseau, faite le jour et au susdit, est déclarée nulle et de nul effet, et il est ordonné au dit Pierre Casimir Duranseau, de se retirer de la dite ville de Beauharnois, et de ne plus occuper plus longtemps la dite charge, le tout avec les frais au dit pétitionnaire contre le dit Pierre Casimir Duranseau.

Le Cour a ordonné que le dit James Lynch a été élu maire de la dite ville de Beauharnois, et qu'il est élu maire de la dite ville de Beauharnois, et qu'il est élu maire de la dite ville de Beauharnois, et qu'il est élu maire de la dite ville de Beauharnois.

Le Cour a ordonné que le dit Pierre Casimir Duranseau, de se retirer de la dite ville de Beauharnois, et de ne plus occuper plus longtemps la dite charge, le tout avec les frais au dit pétitionnaire contre le dit Pierre Casimir Duranseau.

Le Cour a ordonné que le dit James Lynch a été élu maire de la dite ville de Beauharnois, et qu'il est élu maire de la dite ville de Beauharnois, et qu'il est élu maire de la dite ville de Beauharnois.

Le Cour a ordonné que le dit Pierre Casimir Duranseau, de se retirer de la dite ville de Beauharnois, et de ne plus occuper plus longtemps la dite charge, le tout avec les frais au dit pétitionnaire contre le dit Pierre Casimir Duranseau.

Le Cour a ordonné que le dit James Lynch a été élu maire de la dite ville de Beauharnois, et qu'il est élu maire de la dite ville de Beauharnois, et qu'il est élu maire de la dite ville de Beauharnois.

Le Cour a ordonné que le dit Pierre Casimir Duranseau, de se retirer de la dite ville de Beauharnois, et de ne plus occuper plus longtemps la dite charge, le tout avec les frais au dit pétitionnaire contre le dit Pierre Casimir Duranseau.

FAITS DIVERS.

L'ÉLECTION DE BATHURST.—A propos de M. Oulmet comme bâtonnier du Barreau de Montréal, le *Nouvel Éclair* d'hier soir dit: « Quant la victoire fut terminée, le bâtonnier annonça comme suit le résultat: »

« Pour l'hon. Proc.-Gen. Oulmet, 66 voix. »

« Majorité pour M. Oulmet. »

M. de Bathurist.—D'après la décision du M. le juge Johnson, James Lynch Ecr., a été déclaré Maire de Beauharnois, par la présente année. Comment dies-vous *Courrier de Beauharnois*? Oh! soyez vengeux, et vous serez heureux, j'en suis sûr. Pensez notre avis et à venir rien de plus à faire avec l'« *Useless* » (Glyse Janvier) sur son parti.—*Huntington Journal*.

« On nous a dit que M. Howe avait personnellement parcouru Hauts comme annexionniste, et qu'il dit aux annexionnistes, dont il sollicitait les votes, que le moyen le plus prompt et le plus sûr d'obtenir l'annexion était la confédération. Quo l'on n'entend pas plus que M. Howe a défilé les annexionnistes. »

« La population personnelle de M. Howe, la sympathie pour un homme comme lui avancé dans les circonstances malheureuses, le besoin de plusieurs habitants du comté de Hauts, le patronage et l'influence de l'argent fédéral tous combinés, étaient des indices favorables au candidat de la résistance. »

« Si les électeurs du comté de Hauts avaient été libres de voter d'après leur jugement et leur conscience, le résultat aurait été bien différent. »

« Quelques extraits peuvent donner une idée des moyens employés pour gagner une élection dont dépendait peut-être l'avenir de la confédération. Cela d'ailleurs ne surprend personne en Canada. La corruption et les influences de toutes sortes ont fait, depuis nombre d'années, de si grands ravages dans notre pays, que ce n'est pas à être étonné de voir un homme de la valeur de M. Howe triompher dans une lutte où le gouvernement avait de si grands intérêts à ne pas être défilé. »

« Pour terminer, nous donnons l'état officiel du poll, à la clôture de la votation: »

Table with 3 columns: Name, Howe, Goudie. Rows include Windsor, Pictou, St. George's, etc.

On lit dans le *Canadien*: Des lettres particulières d'Ottawa nous annoncent positivement que le spirituel M. Fabre va vendre l'*Événement*, et l'influence d'icelui, à Monsieur NOÉ LANGEVIN, ci devant libraire, et frère de l'honorable Hector Langevin, qui n'aura pas plus la haute main sur l'indépendance politique si bien établie de l'*Événement* que M. Cauchon sur le *Journal de Québec* et sur l'*Asile de Beauport*.

M. Fabre va donc entrer en société avec Monsieur Noé. On ne connaît pas encore toutes les conditions de ce traité inavouable. L'*Événement* continuera d'être aussi indépendant que ci-devant, quand M. Fabre ait déclaré que la chose était impossible à moins d'être seul propriétaire. Il sera publié sous les noms de Langevin et Cie, ou Fabre et Noé, ou Noé Fabre. Le nom ne sera rien à la chose. Quelques-uns disent que l'*Événement* changera de titre comme de politique, et qu'il s'appellera l'*Arche de Noé*, vu qu'après avoir navigué sur toutes les eaux de la mer politique, l'après avoir échappé au déluge de ses tergiversations patriotiques et au vent de ses furibondes réclames personnelles, l'Arche s'est enfin arrêté sur le mont Ararat!

Barreau. Le 1er et le 3 Mai, le Barreau de Montréal a élu les officiers suivants: Bâtonnier:—Hon. G. O. Loring, Ecr. Syndic:—M. J. A. Jetté, Ecr. Trésorier:—L. A. Jetté, Ecr. Secrétaire:—J. O. Joseph, Ecr.

Consul:—F. Cassidy, C. R.; A. Cross, C. R.; L. O. Loring, Ecr.; Louis Belanger, Ecr.; T. W. Ritchie, C. R.; W. Robertson, Ecr.; V. P. W. Dorion, Ecr.; S. W. Dorman, Ecr.

Le 22 Janvier dernier, je publiai dans votre journal, une correspondance vous annonçant la démission momentanée de M. James Lynch comme candidat à la mairie de Beauharnois. Je vous disais dans cette correspondance,

« Nous supposons le peuple d'examiner sérieusement cet acte, et de se prononcer sur le bien ou le mal de ce qui se passe dans notre pays. Le Canada et les unionistes pratiquent ouvertement la corruption. Rien ne peut résister à l'influence du commerce et de son argent. Pas de liberté, pas de droit, qui ne soit acheté par le commerce, et le patriote du peuple, pourrions être défaits par une majorité achetée. »

FAITS DIVERS.

M. E. B. Washburne, ministre en France, est parti, hier, pour l'Europe. Un sous-comité du comité des voies et moyens du congrès visitera Montréal, dans le but d'arranger avec le gouvernement canadien les bases d'un nouveau traité de réciprocité. On suggère de préparer le nouveau traité assez tôt pour le soumettre au congrès, immédiatement après sa réouverture.

On tient de source certaine que les instructions de M. Motley ne suggèrent aucun mode de régler les questions pendantes entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Il n'est pas d'autorité plus à entrer en négociations pour le règlement des réclamations de l'*Alabama* et autres réclamations.

Le gouvernement évitait toute cause de difficulté, en présentant formellement au gouvernement anglais sa manière de voir sur ce sujet. A l'heure actuelle, l'administration pas plus que le président ou le ministre anglais n'ont vu de l'œil des conséquences fatales du projet proposé tant que le traité de l'*Alabama* par le sénat.

« On nous a dit que M. Howe avait personnellement parcouru Hauts comme annexionniste, et qu'il dit aux annexionnistes, dont il sollicitait les votes, que le moyen le plus prompt et le plus sûr d'obtenir l'annexion était la confédération. Quo l'on n'entend pas plus que M. Howe a défilé les annexionnistes. »

« La population personnelle de M. Howe, la sympathie pour un homme comme lui avancé dans les circonstances malheureuses, le besoin de plusieurs habitants du comté de Hauts, le patronage et l'influence de l'argent fédéral tous combinés, étaient des indices favorables au candidat de la résistance. »

« Si les électeurs du comté de Hauts avaient été libres de voter d'après leur jugement et leur conscience, le résultat aurait été bien différent. »

« Quelques extraits peuvent donner une idée des moyens employés pour gagner une élection dont dépendait peut-être l'avenir de la confédération. Cela d'ailleurs ne surprend personne en Canada. La corruption et les influences de toutes sortes ont fait, depuis nombre d'années, de si grands ravages dans notre pays, que ce n'est pas à être étonné de voir un homme de la valeur de M. Howe triompher dans une lutte où le gouvernement avait de si grands intérêts à ne pas être défilé. »

« Pour terminer, nous donnons l'état officiel du poll, à la clôture de la votation: »

Table with 3 columns: Name, Howe, Goudie. Rows include Windsor, Pictou, St. George's, etc.

On lit dans le *Canadien*: Des lettres particulières d'Ottawa nous annoncent positivement que le spirituel M. Fabre va vendre l'*Événement*, et l'influence d'icelui, à Monsieur NOÉ LANGEVIN, ci devant libraire, et frère de l'honorable Hector Langevin, qui n'aura pas plus la haute main sur l'indépendance politique si bien établie de l'*Événement* que M. Cauchon sur le *Journal de Québec* et sur l'*Asile de Beauport*.

M. Fabre va donc entrer en société avec Monsieur Noé. On ne connaît pas encore toutes les conditions de ce traité inavouable. L'*Événement* continuera d'être aussi indépendant que ci-devant, quand M. Fabre ait déclaré que la chose était impossible à moins d'être seul propriétaire. Il sera publié sous les noms de Langevin et Cie, ou Fabre et Noé, ou Noé Fabre. Le nom ne sera rien à la chose. Quelques-uns disent que l'*Événement* changera de titre comme de politique, et qu'il s'appellera l'*Arche de Noé*, vu qu'après avoir navigué sur toutes les eaux de la mer politique, l'après avoir échappé au déluge de ses tergiversations patriotiques et au vent de ses furibondes réclames personnelles, l'Arche s'est enfin arrêté sur le mont Ararat!

Barreau. Le 1er et le 3 Mai, le Barreau de Montréal a élu les officiers suivants: Bâtonnier:—Hon. G. O. Loring, Ecr. Syndic:—M. J. A. Jetté, Ecr. Trésorier:—L. A. Jetté, Ecr. Secrétaire:—J. O. Joseph, Ecr.

Consul:—F. Cassidy, C. R.; A. Cross, C. R.; L. O. Loring, Ecr.; Louis Belanger, Ecr.; T. W. Ritchie, C. R.; W. Robertson, Ecr.; V. P. W. Dorion, Ecr.; S. W. Dorman, Ecr.

Le 22 Janvier dernier, je publiai dans votre journal, une correspondance vous annonçant la démission momentanée de M. James Lynch comme candidat à la mairie de Beauharnois. Je vous disais dans cette correspondance,

« Nous supposons le peuple d'examiner sérieusement cet acte, et de se prononcer sur le bien ou le mal de ce qui se passe dans notre pays. Le Canada et les unionistes pratiquent ouvertement la corruption. Rien ne peut résister à l'influence du commerce et de son argent. Pas de liberté, pas de droit, qui ne soit acheté par le commerce, et le patriote du peuple, pourrions être défaits par une majorité achetée. »

« A l'avenir, dans toute cette affaire, nous nous trouvons face à face non seulement avec des adversaires appartenant à notre province, mais encore avec le Canada et son argent. Le Canada n'a qu'à nous montrer quel est le plus dévoué de la nation, et le plus dévoué de la province. »

COTE DES FONDS A NEW-YORK.

Table with columns: Fonds, Ouverts, P.M. Rows include Gold, Silver, etc.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

« On nous a dit que M. Howe avait personnellement parcouru Hauts comme annexionniste, et qu'il dit aux annexionnistes, dont il sollicitait les votes, que le moyen le plus prompt et le plus sûr d'obtenir l'annexion était la confédération. Quo l'on n'entend pas plus que M. Howe a défilé les annexionnistes. »

« La population personnelle de M. Howe, la sympathie pour un homme comme lui avancé dans les circonstances malheureuses, le besoin de plusieurs habitants du comté de Hauts, le patronage et l'influence de l'argent fédéral tous combinés, étaient des indices favorables au candidat de la résistance. »

« Si les électeurs du comté de Hauts avaient été libres de voter d'après leur jugement et leur conscience, le résultat aurait été bien différent. »

« Quelques extraits peuvent donner une idée des moyens employés pour gagner une élection dont dépendait peut-être l'avenir de la confédération. Cela d'ailleurs ne surprend personne en Canada. La corruption et les influences de toutes sortes ont fait, depuis nombre d'années, de si grands ravages dans notre pays

NOUVELLE MAISON
DE
Marchandises Sèches
M. BERTRAND & CIE.,
No. 129, — Rue Notre-Dame, — No. 129,
VIS-A-VIS LA RUE CLAUDE,
EN FACE DU MARCHÉ BONSECOURS.

M. E. M. DUPUIS, de la Maison Dupuis et Labeille, a l'honneur d'informer ses amis, ses commensaux et le public en général qu'il a le plaisir de recevoir de M. BERTRAND & CIE., sous la raison sociale de BERTRAND & CIE., Rue Notre-Dame, No. 129, en face de la Rue Claude, vis-à-vis le Marché Bonsecours, un assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES de très-bonne qualité, qu'il vendra à des prix très-modérés.

UN GRAND
TOURNOI MILITAIRE
AURA LIEU AU
DRILL SHED
JEUDI APRÈS-MIDI, LE 6 MAI.

La Cavalerie des différents Régiments de Montréal entrera dans la lice. Comme ce sera le dernier amusement de ce genre, vu le prochain départ des troupes, il a été résolu de rendre le plus attrayant possible. Il y aura des courses aux vélocipèdes pendant l'après-midi.

M. R. ROY, C.R.
A transporté son Bureau au
No. 32, Rue St. Jacques.

Guisinière Demandée.
On demande dans une petite famille une cuisinière qui fera le lavage.

VINS FRANÇAIS
A PRIX RÉDUITS
AU
Bazar Parisien.

PREMIÈRE QUALITÉ POUR \$2.50 LA Caisse, ou 70 centimes le gallon en détail 3 gallons ou plus, —
Un nouveau choix de CHAUSSURES des meilleures fabriques de Paris, pour Dames et Demoiselles, ainsi qu'un assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE pour cadeaux, etc., etc.

NOUVELLES CRAVATTES.
NOUVELLE
BONNETERIE,
ET
NOUVEAUX
Vêtements de dessous
pour
Dames et Messieurs.

MECURIER & TELFER.
333, RUE NOTRE-DAME.

TAPISSERIES.
JE REÇOIS MAINTENANT
Par les vaisseaux "Glenhiff" et "Glenherve" 150 Caisnes et Balles
DE
NOUVELLES MARCHANDISES.
RICHARD HOLLAND,
208, RUE NOTRE-DAME.

MM. DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE,
AVOCATS,
Ont transporté leur bureau au No. 57, RUE ST. GABRIEL.

TAPISSERIES !
TAPISSERIES !!
TAPISSERIES !!!

A. BORDER,
200, 000 PIÈCES
De nouvelles Marchandises du Printemps

1,000 PAQUETS.
SI VOUS VOULEZ AVOIR DU BON THÉ

DR. O. THAYER,
Le célèbre Oculiste et Auriste du Collège Médical, peut être consulté tous les jours au No. 133, Grande Rue St. Jacques.

50,000 Pièces de Tapissierie.
R. SHARPLEY desire informer le public qu'il s'est décidé à discontinuer les affaires de Tapissierie et à vendre les autres lignes d'affaires, et qu'il vendra son immense fonds de plus de

50,000 Pièces,
Comprenant un grand nombre des derniers Patrons de Papier-Doré, Satin Uni, d'Imitation de Chine et de Marbre.

POMPES A BIERE! POMPES A BIERE!
Les Soufflantes étant sur le point de changer de place d'affaires, attirent l'attention des Amis des bières et autres, sur leurs célèbres pompes à bière qu'ils vendent de 15 à 20 pour cent au dessous des prix courants.

DR. O. THAYER,
Le célèbre Oculiste et Auriste du Collège Médical, peut être consulté tous les jours au No. 133, Grande Rue St. Jacques.

50,000 Pièces de Tapissierie.
R. SHARPLEY desire informer le public qu'il s'est décidé à discontinuer les affaires de Tapissierie et à vendre les autres lignes d'affaires, et qu'il vendra son immense fonds de plus de

50,000 Pièces,
Comprenant un grand nombre des derniers Patrons de Papier-Doré, Satin Uni, d'Imitation de Chine et de Marbre.

POMPES A BIERE! POMPES A BIERE!
Les Soufflantes étant sur le point de changer de place d'affaires, attirent l'attention des Amis des bières et autres, sur leurs célèbres pompes à bière qu'ils vendent de 15 à 20 pour cent au dessous des prix courants.

La Compagnie de vapeurs Océaniques de Montréal.
Ayant le contrat du Gouvernement du Canada pour le transport des MALLÉS CANADIENNES et AMÉRICAINES.

1869. ARRANGEMENTS D'ÉTÉ. 1869.

Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première force, à double hélice, de la force de 1,000 chevaux, dont les noms sont les suivants:

SCANDINAVIAN, 300 Tonn. (en construction)	1869
AUSTRIAN, 270	1869
PERUVIAN, 250	1869
MORAVIAN, 250	1869
BERGIAN, 250	1869
GERMAN, 250	1869
EUROPEAN, 250	1869
HABESHA, 250	1869
NOVA-SCOTIAN, 250	1869
SARACEN, 250	1869
DANISH, 250	1869
ITALIAN, 250	1869
SPANISH, 250	1869
RUSSIAN, 250	1869
PRUSSIAN, 250	1869
HOLLANDIAN, 250	1869
AMERICAN, 250	1869
QUEBEC, 250	1869

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.
1869
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

Premier Bateau de la Saison.
MAISON
PENSION PRIVÉE.
No. 96, RUE ST. LAURENT
(A quelques pas de la rue Craig).

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON
PENSION PRIVÉE.
No. 96, RUE ST. LAURENT
(A quelques pas de la rue Craig).

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,
Rue Craig.

MAISON ÉTABLIE EN 1838.
Le meilleur et le plus considérable assortiment de
Poêles de Cuisines
ET DE
COUCHETTES EN FER.
Se trouve toujours chez
W. CLENDINNENG,
(Since W. Rodden et Co.)
Nos. 115 et 121, Grande Rue St. Jacques, et 527,

